



42^{ème} CHALLENGE du PRINTEMPS

REGLEMENT

1. Règlement commun

Le tournoi de football « Challenge du Printemps », ouvert à la catégorie U11 (joueurs nés en 2008 ou 2009), se déroulera les 27 et 28 avril 2019 à Guipavas. Chaque équipe pourra intégrer 2 joueuses nées en 2007. La compétition débutera à **11h00 le samedi 27 avril**.

- Chaque équipe est composée de 8 joueurs et 2 remplaçants. Le nom des joueurs devra être inscrit sur la feuille de match dès 10h30 le samedi. La feuille de match sera remise à la table de contrôle pour vérification des licences avant le début du tournoi. Les dirigeants des équipes devront présenter les photocopies des licences des joueurs.
- Les joueurs doivent être licenciés à la Fédération Française de Football ou à la structure équivalente pour les clubs étrangers et doivent être obligatoirement assurés par leur club. L'organisation du Challenge du Printemps, décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident survenant aux membres d'un club participant.
- Les arbitres de champ sont mis à disposition par l'organisation, les délégués des équipes en présence désignent un arbitre de touche pour leur match.
- Les joueurs doivent être prêts 10 minutes avant leurs matchs. Une équipe absente au moment de l'appel pour ses matchs, est déclarée 'forfait'. Un forfait donne une victoire 3-0 pour l'équipe adverse.

2. Règles d'arbitrage

Le règlement d'arbitrage appliqué est celui du football à 8 avec les éléments particuliers suivants, appliqués pour le Challenge du Printemps :

- Durée des matchs
 - 2 x 7 minutes pour les matchs de poule.
 - 2 x 8 minutes pour les 1/8, 1/4, 1/2 finales, finale Espoirs et le match classement 3^{ème} place
 - 2 x10 minutes pour la finale des Champions
- Le choix du terrain sera réalisé par tirage au sort au début de chaque match par l'arbitre.
- Aucun hors-jeu
- Les touches sont effectuées à la main
- Engagement ou coup d'envoi : Interdiction de marquer directement
- L'arbitre sera prévenu à chaque remplacement

- Coups francs : Directs ou bien indirects , pas de recommandation. Un but peut être marqué directement à chaque coup franc.
- La passe au gardien (avec prise de balle à la main) n'est pas autorisée. Elle sera sanctionnée d'un coup franc.
- Relance du gardien obligatoirement à la main de sa surface des 13 mètres, ou au pied (ballon doit être au sol, pas de volée ou demi-volée). En cas de dégagement de volée ou de demi-volée, l'équipe est sanctionnée d'un coup franc ramené perpendiculairement à la ligne des 13m avec un mur à 6m
- Toute faute grave commise dans cette surface est sanctionnée d'un penalty.
- Mise à distance des joueurs sur un coup franc : 6m
- Tout joueur averti par l'arbitre d'un carton jaune fera l'objet d'une **expulsion temporaire de 3 minutes**.
- Tout joueur sanctionné d'un carton rouge pendant un match sera expulsé et non remplacé mais ce dernier pourra jouer le match suivant.
- A chaque match des poules (qualificatives, Champions et Espoir) il est attribué :
 - **3 points par match gagné**
 - **1 point par match nul,**
 - **0 point par match perdu.**

3. Règles de qualification

Poules de qualification :

- Les équipes sont réparties par tirage au sort en 16 poules de 5 équipes.
- A l'issue des poules, les équipes classées 1^{ères} et 2^{nde} de leur poule accèdent au tournoi des Champions (8 groupes de 4 équipes) débutant à 08h45 le dimanche.
- Les équipes classées 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} de leur poule, accèdent au tournoi des Espoirs, (16 groupes de 3 équipes) débutant à 08h45 le dimanche.

Tournoi des Champions :

- Les équipes sont réparties en 8 groupes de 4 équipes.
- A l'issue des poules des Champions, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de leur groupe, accèdent aux 1/8 de finale des Champions. Les 2 autres équipes sont éliminées.

Tournoi des Espoirs :

- Les équipes sont réparties en 16 poules de 3 équipes.
- A l'issue des poules des Espoirs, les équipes classées 1^{ère} de leur groupe, accèdent aux 1/8 de finale des Espoirs. Les 2 autres équipes sont éliminées.

4. Classement des équipes

✚ **Le classement dans les poules:** Les critères de classement sont dans l'ordre :

- le nombre de points
- le meilleur goal-average général.
- le plus grand nombre de buts marqués.

✚ **En cas d'impossibilité de départager les équipes**

- Si les équipes ne peuvent être départagées à l'issue des poules qualificatives, une série de tirs au but (3 tirs au but par 3 joueurs) est effectuée. En cas d'égalité à l'issue de cette série, les autres joueurs continuent les tirs jusqu'à ce qu'une équipe totalise davantage de buts marqués, à égalité de tentatives.

- Si des équipes ne peuvent être départagées à l'issue des poules des Champions et des Espoirs, l'équipe(s) qualifiée(s) sera celle qui, lors des poules qualificatives, aura obtenu dans l'ordre : le plus grand nombre de points, le meilleur goal-average général, le plus grand nombre de buts marqués.

✚ **En cas d'égalité à l'issue des 1/8, 1/4, 1/2 finales et finales :**

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une série de tirs au but (3 tirs au but par 3 joueurs) est effectuée. En cas d'égalité à l'issue de cette série, les autres joueurs continuent les tirs jusqu'à ce qu'une équipe totalise davantage de buts marqués, à égalité de tentatives.

Toutes réclamations et appels doivent être adressés auprès de :

Nathalie MILIN : Responsable du Tournoi, ou de **Ronan AUDREN** : Responsable arbitres, qui prendront une décision définitive. La commission n'acceptera aucune réclamation concernant des décisions de l'arbitre sur le terrain.